



Les Ailes du désir - ANEPCCA
6 rue Sedaine, 75011 PARIS

Chers adhérents,

Veillez trouver ci-joint le compte-rendu du Conseil d'administration qui s'est tenu à La Rochelle le dimanche 4 juillet 2010.

REFORME DU LYCEE

- La réforme de la classe de seconde s'est faite dans la précipitation. La mise en place de l'**option "facultative"** est l'objet d'une grande confusion : se présentent différents cas de figure selon les académies, voire au sein d'une même académie, puisqu'on constate sur le terrain qu'il y a presque autant de cas qu'il y a d'établissements.

Un des objectifs affichés de la réforme est le rééquilibrage des séries et le « sauvetage » de la série L. Or sur le terrain la situation est très confuse et les problèmes de recrutement sont préoccupants.

Le ministère s'est engagé à permettre l'inscription en enseignement facultatif hors secteur, or cet engagement n'est pas tenu en raison d'une procédure d'inscription déficiente. En effet, dans plusieurs académies, le système de recrutement informatique ne fait pas apparaître les enseignements facultatifs et ne permet donc pas aux élèves hors secteur d'intégrer un lycée proposant un enseignement CAV en série L.

En outre il est très difficile pour les élèves de 3^{ème} de savoir quel enseignement choisir : facultatif ? exploratoire ? les deux ?

- Les délégués régionaux seront chargés à la rentrée scolaire de faire un recensement de la situation précise sur le terrain. Il s'agira d'établir établissement par établissement les nouvelles structures et les effectifs à la rentrée 2010 par rapport à la rentrée 2009 (par quoi les enseignements de détermination auront-ils été remplacés : option facultative ou enseignement d'exploration « Arts visuels » ? Les deux ont-ils été créés ? Quelle incidence cela a-t-il eu sur les effectifs en CAV et en arts plastiques ?). Cet état des lieux constituera un élément de discussion capital dans les rencontres avec le ministère, prévues dès le mois d'octobre prochain, en montrant l'impact réel de la réforme sur les options artistiques. Un travail identique sera mené par l'ANRAT pour les sections théâtre afin d'établir une synthèse commune. Notre revendication principale reste celle établie lors de l'Assemblée générale de décembre 2009, et reprise depuis par d'autres associations de spécialistes : obtenir que les élèves puissent choisir un enseignement artistique suivant le programme de l'option facultative, avec un horaire de trois heures hebdomadaires, à la place du second enseignement d'exploration.

- Les textes accompagnant le **nouvel enseignement exploratoire** "arts visuels" incitent au partenariat mais aucun financement n'est pour l'instant mis en place. Nous continuerons à demander que cela soit fait.

- Les nouveaux **programmes des classes de 1ère et Terminale** (prospective) ne présentent pas de changement sur le fond, tant pour l'enseignement de spécialité que pour l'option facultative. La demande était de contracter les textes de 2001 et de supprimer la partie « ensemble libre » dont les éléments ont été repris dans l'ensemble du texte du programme de chacun des niveaux. L'essentiel a été mis en évidence, le partenariat et la pratique artistique figurent en bonne place dans le préambule.

- **Bilan des actions de l'association :**

Dans la mise en place de la réforme de seconde, l'association a pu agir selon deux angles d'attaque. En effet le président a été reçu au Cabinet dans deux cadres différents : le 5 avril avec les partenaires au sujet de la plateforme VOD « Ciné-Lycée » d'une part ; d'autre part au sujet de la réforme et de ses incidences sur les enseignements artistiques avec les associations de théâtre et de danse (ANRAT, Danse au Cœur, Danse sur cours), afin de demander d'aligner les enseignements artistiques sur les langues anciennes et obtenir un 2nd enseignement d'exploration à 3h en arts.

Plusieurs enseignants ont été consultés pour la réécriture des programmes, parmi lesquels le président de l'association et la vice-présidente chargée des questions pédagogiques.

PEDAGOGIE

- **Le nouveau film au programme** pour l'année 2012 est le *Conte d'été* d'Eric Rohmer.

- **Les outils pédagogiques :**

Il n'y a eu aucune consultation sur les outils qui accompagnent le nouveau film au programme du bac, la commission « outils pédagogiques » n'ayant pas été convoquée cette année.

André Gardies est chargé de l'accompagnement de *Yeelen* : un fascicule, édité par le Scéren-CNDP, dont la ligne éditoriale sera identique à celle des ouvrages édités pour les enseignements Théâtre, sera accompagné d'un DVD du film, sans bonus pédagogique.

Il existe par ailleurs un « petit cahier » sur le cinéma africain et un DVD du Scéren *Cinéma d'Afrique*, dans la collection « L'Eden cinéma ».

Sur le prochain film, le *Conte d'été* de Rohmer, le DVD « Eden cinéma » existe déjà. C'est donc lui qui sera envoyé dans les lycées à la rentrée 2011. Il y aura ainsi plus de crédits pour les outils : c'est l'occasion pour notre association de consulter les adhérents, qui pourront faire remonter leurs demandes sur la boucle. La commission « outils pédagogiques » devrait en effet être convoquée à nouveau cette année.

- **La plate forme VOD, « Ciné lycée »** : Une fois encore tout se fait dans la précipitation. Il y a eu une levée de boucliers chez les partenaires, le Ministère de la Culture et le CNC ayant été tardivement associés au projet. Etaient envisagés initialement 200 titres pour l'année. Le choix se fait en partenariat avec France-Télévision.

Le BLAC (bureau de liaison de l'action culturelle qui rassemble réalisateurs et exploitants de salles) et « les Ailes du désir » - représentées par Axel Rabourdin - sont intervenus au Ministère sur les points suivants:

- l'encadrement des élèves,
- la fragilisation des dispositifs existants (à commencer par « Lycéens et apprentis au cinéma »),
- le rappel de la finalité : amener les élèves vers les salles, principalement d'art et d'essai,
- la question de l'équipement des lycées et des conditions de projection,
- le choix du catalogue.

Quelques idées à creuser :

- trouver une synergie entre les dispositifs avec possibilité de délocaliser le ciné-club de temps en temps.
- s'interroger sur la formation des enseignants : ceux qui prennent en charge les ciné-clubs pourraient suivre les formations des enseignants inscrits dans le dispositif « Lycéens au cinéma » : l'expérience est actuellement en construction sur l'Académie d'Angoulême.

- **Les épreuves du Baccalauréat :**

La question de la grille de découpage technique suscite beaucoup de critiques.

L'Inspecteur Général Patrick Laudet a annoncé début juillet qu'il envisageait une redéfinition des sujets et de l'évaluation. L'association sera consultée. Aussi, lors de l'AG, des ateliers pédagogiques seront organisés afin de réfléchir à des critères communs tout en évitant le formatage pour préserver la liberté créative. Il nous paraît souhaitable de prendre de l'avance par rapport à une demande institutionnelle qui se profile. Il nous faut réfléchir à l'évaluation : réfléchir au meilleur moyen d'évaluer les copies et les films, confronter les moyennes en cinéma à celles des autres disciplines artistiques, réfléchir à une évaluation en cours de formation sans renoncer pour autant à une soutenance en fin d'année.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Un bilan a été dressé du fonctionnement interne, ainsi que de celui de la liste de diffusion internet, du site et de la revue. Les axes prioritaires de fonctionnement pour l'année 2010-2011 et la préparation de l'Assemblée Générale ont été abordés.

- Les demandes de **subvention** sont gelées dans la conjoncture actuelle.
- L'association a urgemment besoin d'un **renouvellement de l'investissement** et de forces vives! Au CA de février à Paris, ainsi qu'à celui de La Rochelle en juillet, les rangs étaient très clairsemés. Il est nécessaire d'envisager un renouvellement lors de la prochaine AG, et surtout un renouvellement générationnel. L'appel à candidatures est d'ores et déjà lancé.

- La **liste de diffusion** : il faut éviter qu'elle ne devienne un déversoir. Les échanges gagneraient à être régulés et centrés autour de sujets de réflexion. Un modérateur, au besoin tournant, sera désigné au sein du CA.

- Le prochain *Cahier des Ailes du désir* sera consacré à *Yeelen*. Toutes les contributions sont les bienvenues, au plus tôt et surtout avant le début Janvier.